



**HAL**  
open science

## L'Agriculture biologique, une innovation territoriale au service du développement rural : le cas du Gers

Charlène Arnaud, Pierre Triboulet

### ► To cite this version:

Charlène Arnaud, Pierre Triboulet. L'Agriculture biologique, une innovation territoriale au service du développement rural : le cas du Gers. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2022, 2, pp.183-208. 10.3917/relu.222.0183 . hal-03349840

**HAL Id: hal-03349840**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03349840>**

Submitted on 20 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UNE INNOVATION TERRITORIALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL : LE CAS DU GERS

[Charlène Arnaud](#), [Pierre Triboulet](#)

Armand Colin | « [Revue d'Économie Régionale & Urbaine](#) »

2021/0 Prépublication | pages 5za à 30

ISSN 0180-7307

DOI 10.3917/reru.pr1.0035

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2021-0-page-5za.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# **L'Agriculture biologique, une innovation territoriale au service du développement rural : le cas du Gers**

## **Organic Agriculture, a Territorial Innovation for Rural Development: The Case study of Gers**

**Charlène ARNAUD**

Université de Toulouse, Université Paul Sabatier (UPS),  
LGCO, Toulouse, France  
charlene.arnaud@iut-tlse3.fr  
0000-0003-1474-5022  
Auteur correspondant

**Pierre TRIBOULET**

AGIR, Université de Toulouse, INRAE, Castanet Tolosan, France  
pierre.triboulet@inrae.fr  
0000-0001-6493-1718

**Mots-clés :** agriculture biologique, développement rural, étude de cas, innovation territoriale, spécialisation intelligente.

**Keywords :** case study, organic agriculture, rural development, smart specialization, territorial innovation.

**Classification JEL :** O18, O31, R58, L2.

## Résumé

*L'agriculture biologique (AB) s'inscrit dans la montée en puissance de régimes de production agricole plus durables. L'objectif de cette recherche est d'analyser son développement dans les territoires ruraux en tant qu'innovation territoriale qui s'inscrit dans une diversification du système agricole existant, offrant les caractéristiques d'une spécialisation intelligente (SI). Il s'agit d'éclairer un paradoxe relatif aux capacités locales de ce type d'espaces souvent présenté comme peu innovant. La recherche s'appuie sur une étude de cas unique, le Gers, premier « département bio » de France. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec un ensemble de parties prenantes territoriales et ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. Les résultats mettent en avant des dynamiques fortes d'ancrage de l'AB dans le territoire, soutenues tant par les acteurs institutionnels qu'économiques. Pour autant, il existe une diversité de visions de l'AB qui peuvent se révéler un frein à son développement en tant qu'innovation territoriale.*

## Abstract

*Organic agriculture is part of the rise of more sustainable agricultural production systems. The objective of this research is to determine the extent to which the development of organic farming in rural territories constitutes a territorial innovation that is part of a diversification of the existing agricultural system, offering the characteristics of smart specialization. This research aims to shed light on a paradox relating to the local capacities of this type of area. On the one hand, these territories are often considered as less innovative because of their low density and the lower technological intensity of the industries. On the other hand, the characteristics of rural areas suggest specific innovation capacities, with greater recourse to personal links and an important place for local resources. The research is based on a unique case study, the Gers department, the first "organic department" in France. 25 semi-directive interviews were conducted with a panel of territorial stakeholders. Interviews were the subject of a thematic content analysis. Five main findings emerged from this research. First, it was the farmers who initially supported the development of organic farming and not other local economic and institutional actors. Secondly, it is essentially local networks and resources that have enabled the growth of organic farming in the department. We also observe a real intentionality of local public policies to support organic farming. This territorialization of organic farming is based on a demand from consumers outside the territory. Finally, there is a diversity of visions of organic agriculture that may hamper its development as a territorial innovation.*

## Points-clés

- Une logique d'auto-découverte qui part des agriculteurs et non pas des autres acteurs économiques locaux.
- Des réseaux et ressources principalement mobilisés sur le territoire et non pas dans des logiques d'extra-territorialité.
- Une intentionnalité des politiques publiques locales qui se traduit par des stratégies d'acteurs et des dispositifs spécifiques pour soutenir l'AB.
- La territorialisation de l'AB s'appuie sur une demande de consommateurs externe au territoire.
- La multiplicité des stratégies d'ancrage des acteurs questionne le développement de l'AB comme innovation territoriale.

## - 1 -

**Introduction**

Si le déploiement du paradigme agricole productiviste a initialement permis d'assurer l'approvisionnement de la population et le rattrapage économique et social du monde agricole, il n'est plus en capacité de répondre aux enjeux économiques, sociaux et, bien entendu, environnementaux de notre société. L'agriculture biologique (AB) s'inscrit dans la montée en puissance de régimes de production agricole plus durables (Lardon et Loudiyi, 2014). Selon l'IFOAM<sup>1</sup>, en tant que système holistique de gestion de la production qui renforce la santé de l'écosystème agricole, l'AB contribue au développement rural. Les nombreuses politiques de soutien à l'AB montrent également l'intérêt croissant des institutions pour ce modèle agricole. Au regard de cet engouement sociétal, il est intéressant d'analyser le développement de l'AB dans un territoire rural et agricole au prisme du concept d'innovation territoriale. Il s'agit ainsi de questionner les processus de développement territorial à l'aune des innovations territoriales, ces dernières recouvrant « toutes les modifications novatrices dans la production de biens et services, dans les activités et les interactions sociopolitiques qui transforment un milieu » (Divay, 2020 : 2). Mécanismes de développement des territoires intrinsèquement liés aux ressources locales (Torre et Wallet, 2017), les innovations territoriales peuvent prendre différentes formes – productive, technologique, institutionnelle, organisationnelle, sociale, *etc.* (Klein, 2014 ; Torre, 2018) – et sont multifactorielles (Crevoisier, 2010). Elles permettent des ruptures et ainsi des bifurcations dans les trajectoires territoriales (Torre, 2018).

L'objectif de cette recherche est de déterminer dans quelle mesure le développement de l'AB constitue une innovation territoriale qui s'inscrit dans une diversification du système agricole existant, offrant les caractéristiques d'une spécialisation intelligente (SI) (Foray *et al.*, 2009). Il s'agit ainsi d'éclairer un paradoxe relatif aux capacités locales de ce type d'espaces. En effet, d'un côté, ces territoires sont souvent considérés comme peu innovants du fait de leur faible densité, ce qui générerait une moindre capacité des acteurs économiques à porter l'innovation et des acteurs institutionnels à l'accompagner (Camagni et Capello, 2013 ; Naldi *et al.*, 2015). De l'autre, les caractéristiques des territoires ruraux laissent entrevoir des capacités d'innovation spécifiques, avec notamment un recours plus important aux liens personnels et un rôle important des ressources locales (Esparcia, 2014 ; Galliano *et al.*, 2019 ; Torre *et al.*, 2020). Il s'agit ainsi d'examiner si l'on observe la double logique des stratégies de SI<sup>2</sup> : d'auto-découverte, c'est-à-dire d'initiatives des acteurs économiques dans l'émergence et le développement du processus d'innovation ; et de focalisation stratégique sur des priorités, autrement dit d'une intentionnalité institutionnelle et politique à l'échelle territoriale définie (Foray, 2019). La première logique, de transformation, met en avant l'intérêt d'une diversification des activités clés du territoire vers des activités connexes en termes de base de connaissances (Foray *et al.*, 2009). La seconde logique renvoie aux enjeux de territorialisation des politiques publiques et aux stratégies territoriales développées aux différents échelons (Hernandez, 2018). C'est cette double logique que nous souhaitons examiner pour voir si les chemins de développement de l'AB inscrivent le territoire rural étudié dans une transformation du système agricole débouchant sur une innovation territoriale.

Le choix est fait ici d'une étude de cas unique (Yin, 2009), celle d'un territoire rural en région Occitanie : le Gers, engagé historiquement dans la bio et aujourd'hui premier « département bio » de France. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec un ensemble de parties prenantes territoriales et ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique (Miles et Huberman, 2003). Cette entrée nous permet d'intégrer une analyse des ressources locales, des phénomènes d'encastrement et/ou de découplage des acteurs dans le territoire, et des effets de réseaux. Éclairer la diversité de mobilisation des ressources et des acteurs permet ainsi de mieux comprendre les trajectoires de l'innovation en identifiant les facteurs qui jouent favorablement sur son ancrage dans le territoire.

La revue de la littérature qui suit permet de questionner le diptyque innovation – territoire rural afin d'analyser plus spécifiquement les caractéristiques de l'ancrage d'une innovation en milieu rural. Puis le protocole méthodologique est explicité. Les résultats mettent en lumière la trajectoire de transformation du secteur agricole autour de l'AB ainsi que l'intentionnalité des politiques publiques locales amenant à considérer le développement de l'AB comme une innovation territoriale. Ces résultats sont discutés au regard des dynamiques de réseaux et des différentes formes d'ancrage au territoire caractéristiques des espaces ruraux. Cela nous permet de contribuer théoriquement aux travaux scientifiques sur la SI en questionnant cette stratégie en milieu rural et d'interroger de manière renouvelée la notion d'innovation territoriale ainsi que ses enjeux sur les territoires ruraux.

## - 2 -

# Vers une spécialisation intelligente des territoires ruraux ?

Les espaces ruraux sont souvent considérés comme peu innovants et pourtant, les entreprises rurales innover et plusieurs travaux se sont intéressés aux configurations spécifiques de l'innovation en milieu rural. Après avoir rappelé les bases conceptuelles de la SI et posé en quoi l'AB dans le rural pouvait être appréhendée comme une diversification du modèle agricole conventionnel dominant (2.1), nous revenons sur deux caractéristiques spécifiques des espaces ruraux, la capacité des acteurs à mobiliser leurs réseaux et l'importance de la dimension territoriale dans l'innovation en milieu rural (2.2).

## 2.1. Les capacités d'innovation des milieux ruraux en question

Alors que les postulats scientifiques de la SI semblent mettre à l'épreuve la capacité des territoires ruraux à porter de telles stratégies, les approches de l'innovation permettent de prendre en compte les spécificités de ces territoires et d'interroger de manière renouvelée l'innovation territoriale en milieu rural (2.1.1). Dans une logique de diversification liée, l'on peut alors s'interroger sur le passage d'une agriculture productiviste à un modèle biologique, basé sur les ressources, acteurs et réseaux ancrés sur les territoires et favorisant leur développement pérenne (2.1.2).

### 2.1.1. Des interrogations sur les capacités d'innovation des espaces ruraux

La littérature sur l'innovation a depuis longtemps montré l'importance de la dimension géographique dans les échanges de connaissance entre entreprises. Ainsi des regroupements spécialisés ou diversifiés d'entreprises peuvent constituer des environnements favorables au développement des innovations du fait de l'existence de *spillovers* de connaissances (Galliano *et al.*, 2015). Plus récemment, le concept de « variété reliée » a été proposé pour mettre l'accent sur les activités présentant des proximités en termes de compétences et de savoir-faire (Frenken *et al.*, 2007). Cette proximité favoriserait le renouvellement des connaissances tout en limitant les risques d'une diversification vers des secteurs complètement nouveaux. Partant de là, le concept de SI met en avant l'intérêt pour la firme et le territoire de diversifier leurs activités en s'appuyant sur leurs cœurs de compétence et en les élargissant à des activités connexes en termes de base de connaissances (Foray *et al.*, 2009). L'accent mis sur la dimension géographique des processus d'innovation renvoie de fait à une approche méso-géographique qui a servi de base à la politique européenne de l'innovation des années 2010 (McCann et Ortega-Argiles, 2015), avec des résultats plus ou moins contrastés (Colletis-Wahl, 2018). La SI met ainsi en avant l'importance d'avoir des politiques d'innovation adaptées aux spécificités des territoires, ce qui pose la question des espaces à faible densité de ressources (Camagni et Capello, 2013).

La littérature conclut le plus souvent à une relative difficulté à mobiliser des stratégies de SI pour les espaces ruraux, notamment ceux les plus éloignés des espaces urbains, du fait de l'absence d'effets d'agglomération (Naldi *et al.*, 2015). La faible densité d'acteurs économiques ne permettrait pas d'impulser une transformation créatrice de valeur à partir d'un secteur d'activité. De plus, les espaces ruraux sont souvent caractérisés par le faible degré technologique de leurs activités, avec des enjeux moindres en termes de R&D et d'échanges de connaissances. Enfin, les acteurs institutionnels locaux n'ont pas forcément la capacité à accompagner des politiques d'innovation. Ainsi, les espaces périphériques seraient moins aptes à renouveler leurs connaissances pour diversifier leurs bases productives et relèveraient alors de politiques plus structurelles que celles centrées sur les capacités des acteurs locaux à impulser une dynamique d'innovation.

Ce défi pour un concept de SI pouvant embrasser la diversité des espaces questionne l'approche de l'innovation, au-delà d'un ciblage sur les pôles les plus intensifs en connaissances (Camagni et Capello, 2013). Cet élargissement amène à s'intéresser aux processus de diffusion et d'adaptation, aux complémentarités entre innovations techniques et organisationnelles, voire aux innovations sociales (Foray, 2019) – élargissement de la problématique de l'innovation que nous opérons à travers le concept d'innovation territoriale. Ce concept repose sur la capacité de l'ensemble des acteurs à combiner diverses formes d'innovation – productive, technologique, institutionnelle, organisationnelle, sociale (Klein, 2014 ; Torre, 2018), et notamment des innovations organisationnelles visant à structurer le système productif local (Esparcia, 2014). L'innovation territoriale renvoie aux interactions complexes entre des processus d'innovation et un contexte territorial et se matérialise par une intensification des interactions sur le territoire. Elle relève d'une approche

pluraliste et interactive de l'action collective et peut être qualifiée « d'innovation collaborative » (Sørensen et Torfing, 2012), soumise à un « processus d'autorisation » (Moore, 1995), qui se traduit par une adoption et une appropriation par les différentes parties prenantes (Divay, 2020 ; Torre, 2018). Ainsi, différentes formes d'innovation territoriale peuvent-elles être produites par différentes composantes du tissu économique et social, et vont faire l'objet d'une acceptation ou d'un rejet à la fois par le marché et par la société locale (Torre, 2018).

Réfuter l'existence d'un modèle unique basé sur l'intensité de l'innovation technologique permet de travailler sur différents schémas dépendant des caractéristiques internes mais aussi externes au territoire considéré (Camagni et Capello, 2013). Cette conception élargit l'approche à une plus grande diversité de régions. Dès lors, il s'agit de s'intéresser aux spécificités du rural en termes de ressources pour innover (Esparcia, 2014 ; Torre *et al.*, 2020).

### **2.1.2. Des ressources locales dans le rural pouvant servir de base à une diversification**

Les espaces ruraux bénéficient de ressources naturelles et d'aménités qui ont été à la base du développement historique d'activités, souvent liées au secteur primaire (agriculture, textile, bois...) et à celui des services (tourisme notamment). Cela s'est traduit par une spécialisation des territoires et parfois par des regroupements localisés d'entreprises, connus par exemple sous le nom de systèmes productifs locaux (Grossetti, 2004). Cette spécialisation peut être vue comme un facteur de fragilité notamment dans les secteurs peu technologiques pour lesquels la question de la compétitivité se pose plus fortement. Cet encastrement des activités dans le territoire serait particulièrement important pour les régions périphériques, souvent plus spécialisées et caractérisées par un faible nombre de secteurs d'activité (McCann et Ortega-Argiles, 2015).

Même si le nombre d'exploitations agricoles continue à décroître dans les pays industrialisés, l'agriculture et l'agroalimentaire restent pourvoyeurs d'activité économique et d'emplois dans de nombreux territoires ruraux en France. Ce secteur est fortement structuré avec un ensemble d'acteurs de l'amont et de l'aval au sein desquels les coopératives agricoles occupent une place de choix (Triboulet et Peres, 2015). De même, les institutions agricoles sont encore très présentes, *via* les chambres d'agriculture départementales, les organismes de formation et de développement et les syndicats.

Il existe donc dans le secteur agricole une densité d'acteurs économiques et institutionnels en milieu rural, condition préalable à une diversification reliée des activités. Cette diversification s'inscrit dans la transition vers des modèles agricoles plus durables et plus locaux, avec les enjeux du renouvellement des connaissances associées (Plumecocq *et al.*, 2018). L'AB peut ainsi être positionnée comme une diversification du système agricole conventionnel, nécessitant une transformation et un renouvellement du système de connaissances. Pour les entreprises du secteur agricole, investir l'AB offre l'opportunité de réconcilier agriculture et environnement



dans un contexte réglementaire (incitations à la conversion) et marchand (augmentation de la demande en produits AB) favorable. Elles peuvent ainsi redéployer leurs compétences internes sur un nouveau modèle de production nécessitant des changements de pratiques et s'appuyant sur les ressources locales disponibles. Pour autant, le développement de l'AB ne se fait pas de manière linéaire, rencontrant un certain nombre de résistances internes au secteur agricole, mais aussi à l'échelle du territoire (Allaire, 2016). Ceci invite également à avoir un regard renouvelé sur le rural qui ne peut plus être pensé comme un espace uniquement agricole.

En effet, si le développement de l'AB participe d'une redynamisation et d'une nouvelle attractivité des territoires ruraux, cela s'inscrit dans un développement intégré s'appuyant sur des interconnexions entre différents secteurs d'activité et sur une diversification des habitants (Jamet, 2009). Ainsi retrouve-t-on un tissu associatif fort qui maille le territoire et mobilise les acteurs autour de secteurs variés – culturel, sportif, sanitaire, social, agricole, *etc.* Des équipements et des événements culturels viennent irriguer les territoires ruraux, des fêtes s'inspirent des pratiques agricoles qui constituent des bases culturelles du monde rural, des collectifs de néo-ruraux réhabilitent des savoir-faire artisanaux<sup>3</sup>. Autant d'exemples qui montrent l'imbrication du secteur agricole dans des problématiques territoriales plus globales et valorisant la multifonctionnalité de l'agriculture.

Or, les principaux interlocuteurs des acteurs locaux sont, depuis la politique de décentralisation des années 1980 – et sur la base du principe de subsidiarité – les collectivités territoriales. Ainsi, si des politiques fortes sont portées aux échelles européenne et nationale – notamment en matière agricole – avec des incidences sur le développement rural, il convient d'acter d'une intentionnalité des organisations publiques régionales et locales expliquant les variations de trajectoire territoriale face à des contextes locaux différenciés (Hernandez, 2018). Plusieurs travaux scientifiques témoignent des marges de manœuvre des institutions publiques locales en matière agricole et environnementale, en France et à l'international, dans la mise en œuvre d'une stratégie locale (Hamdouch, 2010 ; Hernandez, 2018).

## 2.2. La mobilisation des acteurs pour ancrer l'innovation en milieu rural

Les espaces ruraux se caractérisent par une mobilisation forte des réseaux permettant d'appuyer la trajectoire de transformation vers des activités reliées (2.2.1) et par une place spécifique du territoire dans les dynamiques d'innovation et de développement (2.2.2).

### 2.2.1. Une capacité accrue à mobiliser les réseaux dans le rural

La littérature sur le rural met en avant le rôle clé des acteurs socio-économiques et institutionnels dans l'innovation (Esparcia, 2014). Leur capacité à mobiliser leurs réseaux est considérée comme un élément moteur des dynamiques d'innovation territoriale (Naldi *et al.*, 2015). Pour les entreprises rurales, la capacité à nouer des collaborations permet de valoriser les ressources locales disponibles et d'accéder à

des ressources plus distantes (Habersetzer *et al.*, 2019). Les firmes localisées dans les zones peu agglomérées ont ainsi tendance à plus collaborer que celles localisées dans des zones agglomérées (Grillitsch et Nilsson, 2015). Le plus grand recours aux liens personnels permet de compenser la faible densité pour obtenir et consolider les ressources nécessaires pour innover. La grande firme technologique cherchera ainsi à collaborer à distance pour compenser l'absence de ressources clés au niveau local (Hansen et Coenen, 2015). Pour les PME non technologiques, la mobilisation des réseaux est à la fois importante au niveau local comme facteur d'ancrage mais également à distance pour acquérir des ressources non disponibles localement. Cette mise en réseau des acteurs intervient aussi bien dans la sphère marchande que dans la sphère institutionnelle. La réitération des relations, souvent multiplexées, peut générer des relations de confiance facilitant les échanges de connaissance (Torre, 2018). Ainsi cette mise en connexion des acteurs à l'échelle du territoire, couplée à des liens externes au territoire, peut être propice à s'engager dans un chemin d'innovation territoriale partagé. Enfin, le rural peut être perçu par les entreprises comme un milieu propice au développement de nouvelles activités, notamment du fait de la vision positive que les habitants ont de l'entrepreneuriat (Westlund *et al.*, 2014).

Dans l'agroalimentaire, la faiblesse de la R&D interne est compensée par la capacité à nouer des coopérations avec une diversité d'acteurs, ce qui pourrait se révéler un atout pour renouveler les systèmes de connaissance. La littérature témoigne de la dynamique des réseaux d'innovation en agriculture pour renforcer la durabilité des systèmes agricoles (Klerkx *et al.*, 2010), notamment dans le rural (Galliano *et al.*, 2019). Par ailleurs, il existe une diversité des formes d'innovation dans l'agroalimentaire, souvent dépendantes des caractéristiques spécifiques des filières-produits. Cette logique de filière tend à cloisonner et à freiner des approches plus systémiques de l'agriculture. L'AB permet de casser cette logique de spécialisation du fait de la plus grande interdépendance requise tant au niveau du système de cultures que des relations agriculture-élevage (Boivin et Traversac, 2011). De plus, ces liens sont favorisés par l'organisation institutionnelle de l'AB qui relève d'un fonctionnement multi-filières. Cependant l'impact de l'environnement institutionnel sur les réseaux d'innovation reste à approfondir pour permettre une mise en convergence des actions (Klerkx *et al.*, 2010). Cela pointe l'enjeu des institutions médiatrices territoriales permettant de faciliter les processus d'innovation et de renforcer les systèmes locaux de compétences contribuant à définir une innovation territoriale.

### 2.2.2. La place du territoire dans l'innovation en milieu rural

Le territoire apparaît comme un cadre organique dans lequel s'inscrivent des relations de nature multiples : relations de marché ou hors marché, partenariats, coopération ou encore échanges d'information. C'est la structuration de ces relations, au cœur de réseaux, qui construit le territoire, aux réalités multiples et évolutives (Torre, 2018). Si le territoire est un lieu d'ancrage pour les acteurs et leurs projets, il faut aussi le concevoir comme un espace ouvert à d'autres échelles territoriales. Zimmermann (2005) invite ainsi à voir l'ancrage territorial de la firme comme un processus de construction partagé d'une firme avec un territoire, mobilisant

un apprentissage collectif fondé sur la co-production de ressources. C'est la triple insertion de toute unité localisée – dans sa firme ou son groupe, dans son secteur d'activité et dans son territoire – qui détermine ses marges de manœuvre en termes d'ancrage. L'ancrage résulte donc d'un arbitrage pour la firme dans ses choix et ses besoins de collaboration. Mayer *et al.* (2016) montrent ainsi que les entrepreneurs ruraux développant des liens avec les zones urbaines captent mieux les nouvelles tendances de marché tout en valorisant les ressources locales, ce qui leur permet de combiner des sources urbaines et rurales de connaissances pour innover. De même, la mobilisation de ressources institutionnelles distantes, notamment celles disponibles à l'échelon régional, joue un rôle important dans le déploiement des systèmes d'activités des régions périphériques (McCann et Ortega-Argiles, 2015). Enfin, le rural a une force d'attractivité de populations extérieures liée à la valorisation des aménités naturelles mais aussi aux événements culturels, voire professionnels qui y sont organisés. Ce sont autant d'occasions pour renforcer les liens avec d'autres territoires tout en valorisant les ressources locales.

En tant que signe de qualité, l'AB pose la question de son ancrage au territoire alors que les dynamiques réglementaires et marchandes qui l'accompagnent relèvent pour une grande part d'échelles non locales (Allaire, 2016). Côté réglementation, un levier majeur se situe au niveau européen avec les aides à la conversion de la PAC. L'impact des incitations aux échelles nationale et infra-nationales reste plus difficile à appréhender. Côté marché, le label AB apporte au consommateur des informations et des garanties sur un ensemble de qualités liées au produit. Il faut cependant noter que pour l'AB, aucune spécificité n'est exigée quant au lien au territoire, à la différence des Indications Géographiques (AOP, IGP). Le lien entre l'AB et le territoire relève donc des stratégies des acteurs locaux. Ainsi la dimension locale de la bio est de plus en plus mise en avant par une diversité d'acteurs économiques et institutionnels qui s'engagent ou militent pour une bio de proximité. Il est donc important de regarder en quoi les autres échelles s'articulent avec cette dimension locale. Observe-t-on des processus de complémentarité entre les différentes échelles contribuant à renforcer l'ancrage de la bio dans les territoires ruraux ou les logiques propres à chaque échelle rentrent-elles en contradiction ?

L'étude de cas proposée vise à déterminer si les logiques de mise en réseaux des acteurs et des espaces contribuent à un processus d'ancrage de l'AB favorisant un processus d'innovation territoriale dans le rural.

### - 3 -

## Le Gers, « territoire bio »

Le design de notre recherche s'appuie sur un territoire comme étude de cas unique, le département du Gers. Cette partie présente le protocole méthodologique engagé pour traiter l'étude de cas, à partir des données primaires d'enquête et des différentes données secondaires.

Le potentiel de l'étude de cas unique tient en sa capacité à mettre en exergue la singularité du problème étudié et d'augmenter la force de la démonstration (Yin 2009). Pour autant, le cas unique doit remplir un certain nombre de critères afin d'être justifié : être critique, extrême ou unique, représentatif ou typique, ainsi que révélateur (Yin, 2009). Au regard de la problématique posée, l'étude de cas menée permet la mise en exergue des phénomènes micro adossés au processus d'innovation dans le rural afin de rendre compte de la mobilisation des réseaux et des stratégies d'acteurs tout au long d'une trajectoire d'innovation (Galliano *et al.*, 2019). Le choix du département se justifie ainsi par le fait que la région (échelle d'analyse initiale de la SI) renvoie, en France, à des territoires très vastes et hétérogènes au sein desquels les notions de « local » et de « rural » perdent de leur consistance. Par ailleurs, au-delà du caractère révélateur, le cas du Gers est unique et représentatif de la problématique posée en ce qu'il s'agit du premier département bio de France (Annexe 1).

La méthode de recueil et d'analyse des données est de type qualitatif et doit permettre d'explicitier le « comment » du phénomène étudié. Pour ce faire, 25 entretiens semi-directifs ont été menés (Tableau 1) avec un panel de parties prenantes territoriales participant au processus d'innovation : acteurs publics et para-publics ; acteurs économiques. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un accès aisé aux coopératives et, à travers elles, aux agriculteurs.

**Tableau 1 – Présentation de l'échantillon d'entretiens réalisés**

Catégorie d'acteurs	Nombre d'entretiens	Durée moyenne	Code
Organisations publiques régionales (Conseil Régional, État en région)	3	93 min	OPR1, OPRn
Auxiliaires des politiques publiques en région (interprofession ; Fédération de la Coopération Agricole ; agence de l'innovation ; Chambre d'Agriculture)	4	107 min	APPR1, APPRn
Auxiliaires des politiques publiques sur le département (agence de développement économique ; Chambre d'Agriculture)	2	102 min	APPD1, APPDn
Acteurs économiques gersois (cinq coopératives « grandes cultures » – rencontres de dirigeants salariés et d'administrateurs agriculteurs ; deux dirigeants d'entreprises agro-alimentaires ; une chargée de l'AB d'un négoce)	16	103 min	AE1, AEn

Source : Auteurs.

Deux guides d'entretien ont été construits (Tableau 2), l'un pour les acteurs publics et les opérateurs auxiliaires des politiques publiques (guide 1), l'autre pour les acteurs économiques (guide 2).

**Tableau 2 – Thématiques des guides d'entretiens**

<b>Guide 1</b>
Caractéristiques et enjeux génériques de l'AB : perception de l'acteur
La stratégie territoriale en matière d'agriculture / AB – rôle de l'organisation
Opérationnalisation de la stratégie de l'organisation (actions, projets, dispositifs, ressources, etc.)
La gouvernance territoriale – enjeux autour de l'AB
Impacts multi-niveaux de cette stratégie / des actions de l'organisation
<b>Guide 2</b>
Caractéristiques et enjeux génériques de l'AB : perception de l'acteur
Stratégie de développement de l'AB au sein de l'organisation
Ressources, innovations et création de valeur
Ancrage territorial de l'organisation – évolution avec l'AB
Gouvernance et pilotage de l'organisation – évolution avec l'AB
Modèle économique de l'organisation – évolution avec l'AB

Source : Auteurs.

Ces données primaires sont triangulées avec différentes données secondaires (données issues des acteurs structurants, données internes aux coopératives, données issues des politiques publiques, *etc.*) – l'usage croisé de différentes techniques de recueil de données renforçant la fiabilité des résultats (Denzin, 2006). Ces données permettent de caractériser le contexte territorial ainsi que le contexte organisationnel propre à chaque entretien mené et de croiser les discours des personnes interrogées avec des données factuelles.

Nous avons opté pour une analyse de contenu thématique (Miles et Huberman, 2003) à l'aide du logiciel *NVivo12* qui nous a permis de structurer les données pour mieux les explorer et identifier des liens. L'opération de codage participe d'un processus de problématisation (Allard-Poesi, 2011). Dans le cadre de cette recherche fondée sur une démarche exploratoire hybride, nous avons procédé à un codage ouvert et axial (Strauss et Corbin, 1990). Le codage ouvert a été réalisé sur la base d'une grille pré-structurée par les éléments de littérature (Annexe 2), à partir des entretiens et des données secondaires. Ces codes indiquent le ou les thèmes relatif(s) à chaque verbatim extrait, dans une démarche de codage multi-thématique (Allard-Poesi, 2011). Dans un second temps, nous avons réalisé un codage axial pour faire une matrice conceptuelle thématique ayant permis la problématisation et la structuration des résultats qui suivent. L'effort d'interprétation et de hiérarchisation

des données codées s'est appuyé à la fois sur la mesure de leur fréquence (combien de fois) et de leur étendue (par quelle(s) catégorie(s) d'acteurs).

- 4 -

## Présentation et discussion des résultats

Les résultats sont présentés selon les deux logiques mises en avant dans la SI, la trajectoire de transformation basée sur l'auto-découverte par les acteurs économiques (4.1) et l'intentionnalité des politiques publiques (4.2). Nous discutons ensuite ces résultats au regard de la littérature existante afin de mettre en lumière les contributions théoriques de cette recherche (4.3). Nous revenons notamment sur la multiplicité des réseaux qui concourent au développement de l'AB et à son ancrage territorial mais qui pose aussi la question de la diversité des visions sur l'AB qui co-existent sur un même territoire.

### 4.1. La trajectoire de transformation du secteur agricole dans le Gers

L'analyse des résultats montre qu'aujourd'hui, le développement de l'AB dans le Gers est une innovation territoriale portée par un ensemble d'acteurs (Tableau 4, verbatim V1 et V2<sup>4</sup>) qui marque une bifurcation dans le chemin de développement du territoire (Annexe 3). Ainsi, il s'agit d'un modèle de développement agricole propre à la région Occitanie et qui a été porté au départ, dans le Gers, par les agriculteurs (V3), compte-tenu des caractéristiques et ressources du territoire (V4). Cette trajectoire d'innovation s'inscrit bien dans une stratégie de diversification reliée puisque le développement de l'AB s'appuie sur les ressources agricoles pré-existantes (V5) et implique une évolution des pratiques, des connaissances et des technologies de l'amont à l'aval des filières : les agriculteurs changent de méthodes et de modèles économiques et agronomiques, redécouvrent leur métier, s'autonomisent dans la commercialisation (V6) ; le développement de l'AB au sein des coopératives impacte l'ensemble de leurs activités, modifie leur modèle économique et questionne leur mode de gouvernance (V7) ; enfin les entreprises de l'agroalimentaire se renouvellent autour de l'AB en cherchant à répondre aux demandes du marché et en alliant l'AB à d'autres signes de qualité ou de territorialité (le local, l'équitable, *etc.*) (V8). La forte présence de CETA<sup>5</sup>, de CUMA<sup>6</sup> et de GIEE<sup>7</sup> (AE1 ; AE11 ; AE13) témoigne également d'une logique d'auto-découverte portée par les agriculteurs qui a largement contribué à l'évolution du socle de connaissances économiques et agronomiques.

Cependant, l'analyse des entretiens permet de mettre en exergue une idée partagée par l'ensemble des catégories d'acteurs : l'inertie historique dont ont fait preuve jusqu'à récemment les coopératives, à l'exception de Coop-Bio<sup>8</sup>. Elles n'auraient pas développé suffisamment tôt de stratégie de développement de l'AB, mettant en difficulté économique et financière, de manière systémique, les exploitations. Or, une fois les marchés pris, l'on constate une forme d'irréversibilité du chemin de développement (V9). Coop-Bio est considérée comme avant-gardiste en matière d'AB

et ancrée sur le territoire. Elle apparaît en cela souvent exemplaire, y compris pour ses concurrents, qui ont commencé à investir la bio beaucoup plus tardivement (V10 et V11). Il faut noter à l'échelle régionale la présence de deux modèles coopératifs opposés : Coop-Bio et Union-Bio (Tableau 3), tous deux entrés dans l'AB il y a une vingtaine d'années, représentant 80 % des volumes des grandes cultures bio en région (APPR1), avec des stratégies partenariales et d'ancrage au territoire différentes et étant soutenus institutionnellement par des acteurs différents.

**Tableau 3 – Deux modèles d'ancrage de l'AB dans le Gers par les coopératives**

Coop-Bio	Union-Bio
Coopérative ancrée localement et étant partie « seule » dans le développement de l'AB	Union de grosses coopératives dont le périmètre territorial dépasse largement le Gers → initialement pour externaliser l'AB qui n'intéressait pas les coopératives par manque d'enjeux financiers
Développement d'une force de conseil technique en AB + GIEE pour accompagner le changement chez les adhérents (APPR1 ; AE1)	Outil de massification (AE10 ; AE11) et de mutualisation (APPR1) → intéressant sur le stockage et la commercialisation (AE13)
Un modèle économique repensé autour de nouvelles pratiques de commercialisation – marchés de niche / En pointe sur les demandes du marché (protéines végétales, traçabilité en local, etc.) (APPD1)	Ne permet pas une structuration des filières AB car absence de techniciens bio de proximité pour accompagner les changements – « Hors-sol » (AE15 ; APPD2)
	Un modèle économique remis en cause par les coopératives faute de réels retours financiers (AE11)
Logique partenariale avec les autres coopératives – Montage de projets de structuration de filières (AE1)	Moins sur une logique partenariale avec les autres coopératives que sur une logique utilitariste (AE12)
	Depuis 2019, Union-Bio gère uniquement la commercialisation et les techniciens sont redescendus aux coopératives (AE6 ; AE7 ; AE10)
Un outil de « développement territorial autour de l'AB » pour les instances départementales (APPD1 ; APPD2)	Un outil de « développement territorial autour de l'AB » pour les instances régionales et nationales (APPD2 ; APPR3)

Source : Auteurs.

Aussi, malgré quelques outils de transformation, de trop petite dimension (APPR1 ; APPR3 ; AE14), détenus majoritairement par les coopératives, l'aval de la filière apparaît trop faible pour assurer un développement économique – la valeur ajoutée s'échappant du territoire. De même, les coopératives développent depuis quelques années seulement leur capacité de stockage et de triage de l'AB

sur le territoire. L'on peut alors se questionner sur le chemin de développement de l'AB : participe-t-il à un développement rural pérenne ? D'un côté, les acteurs économiques du Gers ont déployé des stratégies qui répondent aux attentes des marchés et des consommateurs (pour exemple, Ethiquable et sa marque « Paysans d'Ici » développe le commerce équitable Nord-Nord ; Coop-Bio renforce son offre de légumineuses pour répondre aux besoins du marché en protéines végétales, *etc.*). L'on observe également une attractivité renouvelée du Gers pour les installations agricoles en AB (ce qui n'est pas le cas en conventionnel). Ces nouveaux entrants recherchent davantage de relations sociales et de transversalités entre leur pratique agricole et les autres activités du territoire, participant ainsi à un développement territorial multidimensionnel (V12). Pour autant, le développement de l'AB constitue un véritable changement paradigmatique pour certains acteurs et cela génère des tensions et des résistances sur le territoire – qu'il s'agisse d'une partie des agriculteurs, ou des coopératives. Par ailleurs, un développement aussi rapide n'est pas sans danger et peut cacher des coûts d'opportunité qui déstabilisent le système agricole local – comme la luzerne bio pour assurer une fin de carrière avec des revenus décents, première culture bio du Gers en 2020.

**Tableau 4 – Verbatims extraits de la matrice conceptuelle – thématique « Trajectoire de transformation »**

V1	« On a une approche de l'agriculture qui est faite aujourd'hui sous la loupe de l'agriculture biologique » (APPD2)
V2	« Quand on voit que c'est maintenant plus de 20, entre 20 et 25 % de la surface agricole utile du Gers qui est en bio, forcément les structures économiques des filières agricoles et agroalimentaires régionales ne peuvent pas être indifférentes à cette dynamique » (APPR3)
V3	« Finalement, en 90 on avait les historiques, en 2000 on a eu les pionniers... qui n'étaient pas forcément là pour des choix philosophiques comme ceux de 90, mais qui étaient plus pour une approche autonome et beaucoup plus indépendante de leur activité. Ont succédé, en 2010, des gens qui ont été fortement intéressés d'un point de vue économique par les aides mises en place. Et à partir des mauvaises années, 2013, 14, 15, en fait c'est un petit peu triste à dire, mais l'agriculture biologique est une solution de sauvetage pour les exploitations céréalières en difficulté de notre département » (APPD2)
V4	« Donc c'est un modèle quand même qui est resté assez alternatif même s'il s'est développé peut-être plus rapidement dans le sud de la France eu égard à des conditions pédoclimatiques qui étaient quand même assez intéressantes ; plutôt dans une logique de circuit court, de reterritorialisation de valeurs au démarrage ; et plutôt porté, alors pas que exclusivement, mais quand même beaucoup par des exploitations, on va dire plus familiales de petite taille, et qui a développé finalement un marché de niche assez rémunérateur » (OPR1)



Tableau 4 – (suite)

V5	« Il y a de bons agriculteurs dans le Gers, donc il y a un savoir-faire. Ils sont, je ne vais pas dire en avance, mais ils ont des CUMA qui fonctionnent bien, ils ont des CETA là qui ne sont pas forcément des coopératives, mais des techniques qui fonctionnent bien aussi... je ne sais pas vraiment pourquoi il y a eu dans le Gers plus de développement en bio qu'ailleurs au départ... c'est lié des fois au hasard qu'il y ait 2-3 personnes, des gars qui se connaissent, puisque ce n'est pas un territoire très dense non plus. Il suffit que quelques acteurs se mettent ensemble et ça crée une dynamique » (AE13)
V6	« En 2001, j'ai décidé de passer en bio sur une partie, sur 30 hectares. Et en 2006, j'ai fini l'intégralité des conversions des terres que j'avais, pour arriver aujourd'hui à 80 hectares PAC (...). Et en 2016, un de mes fils s'est installé avec moi sur une unité de transformation agroalimentaire. (...) Il a fallu quelques années pour maîtriser le changement d'activité quand même sur l'exploitation parce que c'est quand même un nouveau métier » (AE2)
V7	« On a investi au niveau commercial, sur des activités de première transformation. On a investi sur des outils de triage et de conditionnement. On n'a pas fini, on va continuer à embaucher. Voilà, on accompagne une activité, on est bien obligés. Je veux dire, on produit, on transforme et on vend. Il faut que tout suive » (AE1)
V8	« Et aujourd'hui, toute la gamme est bio (...). Et puis, on a commencé à travailler sur un cahier des charges commerce équitable France (...) avec des organisations de consommateurs, avec des groupements d'agriculteurs biologiques pour se mettre d'accord sur des critères qui pouvaient convenir » (AE5)
V9	« Le premier rôle dans une filière, c'est la commercialisation. Elle est dans les mains des organismes économiques et c'est vraiment par-là que nous pêchons » (APPD2)
V10	« En fait pour moi le bio c'est ça [Coop-Bio] : il faut pouvoir être équipé de matériel de triage performant pour le bio, et pour pouvoir ensuite justement le commercialiser et avoir des débouchés de niche pour chercher la valeur ajoutée » (AE16)
V11	« Comme sur le modèle de Coop-Bio. Mais bon ils [les administrateurs] avaient conscience qu'on n'arriverait pas à un degré de perfection, comme Coop-Bio peut le faire » (AE4)
V12	« Ces nouveaux porteurs de projets qui s'installent là, tous ces néoruraux, (...) c'est bénéfique pour le territoire, ils apportent eux déjà, leur famille, de la consommation, mais c'est surtout des gens qui ont envie. Alors c'est souvent de l'extérieur que viennent justement les idées neuves et donc ce sont des gens qui sont en demande, mais aussi font leur profession pour faire bouger un territoire. Et c'est vrai que pas mal de jeunes que je connais là, qui se sont installés récemment, clairement beaucoup sont à côté bénévoles sur un festival » (APPD2)

Source : Auteurs.

## 4.2. L'intentionnalité des politiques publiques

L'intentionnalité des politiques publiques est un élément fondamental dans les stratégies de SI des territoires. Cette intentionnalité relève dans le secteur agricole, de différents échelons territoriaux, de l'Union Européenne, avec la PAC, en passant

par les politiques nationales, régionales, puis infra-régionales. Il s'agit ici, non pas d'analyser l'ensemble des échelons, mais de comprendre ce qui caractérise le Gers, en termes d'intentionnalité et de spécificité locale.

Tout d'abord, l'agence de développement économique du Gers est citée par plusieurs acteurs institutionnels régionaux comme une agence « spécifique » (OPPR1, APPR1, APPR4), avec pour mission de participer à la gouvernance locale et à la structuration des politiques publiques. Se retrouvent au sein de l'agence, l'ensemble des EPCI<sup>9</sup> du Gers, la chambre de métiers et la chambre d'agriculture. Ce modèle de gouvernance original permet la construction de politiques publiques à une échelle territoriale pertinente (Tableau 5, V13<sup>10</sup>). Ainsi l'agence a saisi l'opportunité du développement de l'AB et l'a soutenue afin de permettre l'émergence d'une nouvelle ressource territoriale – immatérielle – permettant de générer une forte valeur ajoutée : « le Gers, territoire bio » (V14). Il s'agit d'un renouvellement de l'image du territoire, « dépoussiérée » et valorisée autour de l'innovation, de l'AB, de la culture. Il y a véritablement construction et portage politique d'une vision territoriale qui s'éloigne de la réalité. La valorisation institutionnelle de la bio dans une démarche de marketing territorial se caractérise par la création, en 2012 par l'agence de développement économique du Gers, du Concours National de la Création Agroalimentaire Bio<sup>11</sup>. Il s'agit d'un outil adapté aux moyens financiers limités du territoire et répondant à ses enjeux, tout en impliquant un véritable changement de pratiques (V15). Le concours a permis la mise en relation et la construction de partenariats entre les entreprises primées et des acteurs locaux. Cependant, la question de l'attractivité du Gers reste posée, avec notamment un manque de facilité d'accès au foncier et de services pour les nouvelles entreprises. Du point de vue des acteurs économiques, cette démarche de marketing territorial - notamment à travers le concours - est certes visible et lisible, mais reste considérée comme un dispositif de petite envergure (V16 et V17).

Par ailleurs, plusieurs acteurs locaux – institutionnels et économiques – nous ont fait part de communes avant-gardistes qui s'engagent dans des démarches biologiques avec des approches plus systémiques et environnementales. Ces politiques publiques sont à la fois accompagnées par les acteurs de l'animation agricole et du développement sur le territoire, et peuvent également avoir été impulsées par les activités « pro-bio » d'acteurs marchands du territoire (APPD1, APPD2, AE1).

Ensuite, il faut noter le rôle important de la Chambre d'Agriculture du Gers (CAG) qui a su mettre en place des dynamiques de réseau sur le territoire et favoriser une appropriation de l'AB grâce au renforcement des apprentissages croisés (V18) en s'appuyant sur les « historiques de la bio » (V19) et en accompagnant le changement de pratiques des producteurs en conversion à travers des ressources en formation. Pour autant, le développement de l'AB a été freiné par un déficit important sur l'accompagnement juridique des producteurs, contrairement à ce qui se faisait dans les départements voisins (APPD2) et par le retrait progressif, à partir de 1992, de la CAG en matière de conseil agricole (AE13). Le retrait d'une grande partie des conseillers de terrain a laissé la place aux coopératives et aux négoce et n'a pas

permis la structuration d'une politique territoriale de l'AB à la hauteur des enjeux (APPD2).

### 4.3. Discussion et bouclage théorique

Cette section a pour objectif de discuter les résultats à l'aune des spécificités des espaces ruraux, afin d'éclairer les enjeux du développement de l'AB en milieu rural en tant qu'innovation territoriale.

Une première spécificité serait liée à la plus forte mobilisation des réseaux dans les espaces ruraux, notamment pour permettre d'accéder à des ressources externes au territoire. L'accès aux ressources extra-territoriales s'exprime ici principalement autour de l'enjeu financier que représentent les aides publiques – le développement de l'AB dans le Gers étant clairement séquencé par les politiques, outils et dispositifs européens, nationaux mais aussi régionaux (APPD2), mais également à travers la recherche de débouchés commerciaux par les acteurs économiques nécessitant de sortir du territoire local. Au-delà, nos résultats montrent qu'il y a une forte mobilisation des réseaux comme outils pour donner de la cohésion au territoire. Le développement de l'AB s'est ainsi appuyé sur la mise en réseau des acteurs, notamment les agriculteurs, à la fois par les acteurs institutionnels (V17) et par les acteurs économiques (V5). Cette mise en réseau peut être parfois diffuse et souterraine (V5), marquée par des « guerres de chapelle » qui ne favorisent pas une vision territoriale partagée de l'AB. Pour autant, elle s'est traduite dans les faits par une montée en puissance de l'AB, portée pour partie par des agriculteurs innovants, et appuyée au départ à la fois par une coopérative et un acteur institutionnel, la CAg. Cela confirme l'importance d'une approche micro et qualitative des processus d'innovation dans le rural pour permettre de rendre compte de la mobilisation des réseaux tout au long d'une trajectoire d'innovation (Galliano *et al.*, 2019). Dans le cas du Gers, la logique d'auto-découverte de l'AB comme innovation territoriale est à mettre au crédit des agriculteurs, les acteurs institutionnels et les acteurs économiques (à l'exception de Coop-Bio) s'y intéressant dans un second temps (APPD2). Aujourd'hui, l'agence de développement économique du Gers permet d'interconnecter l'ensemble des institutions locales au service d'un marketing territorial de la bio. Il s'agit d'une innovation organisationnelle permettant de soutenir les démarches des acteurs, confirmant ici les travaux d'Esparcia *et al.* (2014). En effet, la coordination des différents réseaux d'acteurs apparaît comme un enjeu important pour qu'ils concourent ensemble à plus de valeur ajoutée pour le territoire et non pas à un verrouillage des initiatives. Cependant, pour certains acteurs économiques, l'action des acteurs institutionnels locaux reste d'envergure modeste au regard de leurs attentes. Il convient ainsi de regarder de plus près quelles sont les caractéristiques de l'innovation territoriale que constitue le développement de l'AB dans le Gers.

La littérature renvoie à l'idée qu'une innovation territoriale répond à des besoins sociétaux, territoriaux et/ou des marchés (Torre, 2018). Dans le cas étudié, la « territorialisation » de l'AB s'inscrit dans un contexte de croissance et de standardisation du marché. En d'autres termes, le signe de qualité « AB » n'apparaît plus suffisant

**Tableau 5 – Verbatims extraits de la matrice conceptuelle – thématique « Intentionnalité des politiques publiques »**

<b>V13</b>	« Il y a des actions qui n'ont de sens qu'à l'échelle départementale, parce qu'aucun EPCI n'a la taille critique en termes de poids économique d'une entreprise, en tout cas dans le Gers, pour porter l'action des filières. On va dire pour faire court, la structuration de filières par exemple, qu'en matière de marketing territorial, le Gers ça parle, le Val gerçois, le Gascogne toulousain, le Val de Gers ça ne parle à personne. Donc nous ce qu'on dit c'est qu'il y a des sujets, on est bien conscients qu'il y a une concurrence entre les EPCI mais ce qu'on essaie d'amener c'est un peu de cohérence » (APPD1)
<b>V14</b>	« Je ne renie pas le Gers historique, d'Artagnan, l'Armagnac, le foie gras, et « Le bonheur est dans le pré », c'est bien, mais j'ai envie de dire ça a un peu vécu, c'est un peu daté. Il y a un autre Gers, notamment le Gers lié à l'innovation, au bio, à la culture. Et l'image devrait être plus dynamique, moderne que la belle image d'Épinal traditionnelle qu'on a vue et revue. [...] Donc par rapport au bio, il y avait il me semblait à la fois une légitimité parce que, oui, on est un département dans lequel la production bio était conséquente mais il y avait aussi un élément intéressant en tant que marketing territorial, c'est-à-dire le Gers comme département bio. » (APPD1)
<b>V15</b>	« ... l'idée justement d'un concours c'est peut-être le moyen le plus simple et le plus économique, moins coûteux, pour, à la fois avoir une notoriété, une crédibilité au niveau national, pour dire « eh oh, on est champions en bio ». Et à travers ça, essayer de détecter les projets en phase d'émergence, parce qu'on sait que c'est là qu'ils sont mobiles pour essayer de les faire venir sur le territoire pour y transformer des productions qu'ils pourront trouver sur place en espérant les fixer à terme sur le territoire [...] Et donc il y a pas mal d'entreprises qui sont venues faire des pré-séries, des prototypes et qui pour certaines sont parties à Agen parce qu'à l'époque on n'avait pas de locaux pour les laisser sur le territoire » (APPD1)
<b>V16</b>	« Nous avons joué le jeu puisque notre site bio est dans le Gers. Mais cela sert plus les petites initiatives que nous les gros. Tout est venu du concours pour réveiller les initiatives locales. Cela permet de donner un élan à une petite entreprise » (AE1)
<b>V17</b>	« Il y a des petits concours ici dans le Gers, pour faire gagner des initiatives bio. Après c'est souvent des concours où en prix on va gagner une journée avec un consultant ... » (AE5)
<b>V18</b>	« J'ai eu la chance parmi les 44 producteurs qui existaient en 90, il y en avait à peu près une petite dizaine qui étaient des gens très ouverts, qui faisaient du bio depuis 15, 20 ou 30 ans et qui m'ont appris les fondamentaux du bio, et qui surtout ont permis à des centaines de gerçois de pouvoir les visiter en tant que référents. Et ils ont donc permis de cette façon-là un transfert assez rapide et plutôt très efficace, bien sûr c'était le vecteur, mais des méthodes, des bases et des techniques de l'agriculture biologique, de la production jusqu'à la commercialisation. » (APPD2)
<b>V19</b>	« On voyait ces spots concentriques autour d'agriculteurs bio qui... en fait, le développement se faisait par taches d'huile. Et du coup par l'imitation de la réussite de quelques-uns, une problématique territorialisée plus forte » (APPR3)

Source : Auteurs.

pour garantir des débouchés commerciaux (APPR1 ; APPR4). Il existe donc un enjeu à différencier l'AB en intégrant des caractéristiques et ressources territoriales pour mieux se positionner sur les marchés. Cela constitue, de manière générale pour les territoires ruraux français, un véritable atout dans le sens où l'AB peut constituer une innovation territoriale qui s'inscrit *de facto* dans une diminution de la concurrence internationale dès lors que ce signe de qualité s'allie au « local », dans une logique de « panier de biens » (Campagne et Pecqueur 2014). Dans le Gers, la présence de plusieurs acteurs économiques ayant investi sur la traçabilité et la production locale permet d'émettre l'hypothèse que, malgré des manques en termes de ressources aval (notamment d'outils de transformation), l'AB peut favoriser le développement du territoire sur le long terme.

Ce manque de ressources révèle des stratégies d'ancrage différenciées de la part des acteurs économiques pouvant traduire des conceptions différentes de l'innovation territoriale. La recherche menée permet, en effet, de mettre en avant des logiques de mise en réseau et d'ancrage sur le territoire différentes (*cf.* Coop-Bio *versus* Union-Bio). Alors que Coop-Bio se veut une « petite coopérative » ancrée dans le Gers, ayant accompagné les agriculteurs en conversion et s'impliquant dans de nombreux projets et dispositifs institutionnels locaux, Union-Bio joue la carte d'un ancrage plus régional, voire national et apparaît comme un modèle de massification et de mutualisation ayant permis une externalisation de l'AB pour des coopératives de taille plus imposante. Participer au développement du Gers constitue, *de facto*, un enjeu stratégique moindre pour Union-Bio. Ces deux modèles de développement de la bio (*cf.* tableau 3) posent aussi la question de la mise en concurrence des acteurs, à savoir vaut-il mieux s'allier pour mutualiser les moyens sur le territoire ou faut-il garder des stratégies plus individuelles avec le risque d'un manque de convergence autour de l'AB. Au-delà des acteurs économiques, la question plus fondamentale posée est : les acteurs territoriaux partagent-ils une représentation collective permettant de tendre vers un avenir territorial partagé (Divay, 2020) ? Il semble que plusieurs réseaux institutionnels et politiques évoluent de manière différenciée sans réellement se croiser sur le territoire, chacun portant une vision différente de l'innovation territoriale, entre une vision économique de l'AB (portée notamment par la CAg) et une vision plus environnementale (portée notamment par le Groupement d'Agriculteurs Biologiques – GAB 32). Cette diversité de réseaux peut concourir à renforcer l'innovation territoriale en permettant de répondre aux demandes sociales multiples du territoire et à s'insérer sur une diversité de marchés (Torre, 2018). Cependant, cette coexistence de visions différentes de l'AB pourrait se révéler un frein à son développement comme innovation territoriale s'il n'existe pas de mécanismes de gouvernance (mutualisation entre les réseaux, procédures de gestion des conflits, complémentarité entre projets) permettant de tendre vers une représentation partagée de l'innovation dans le territoire. Au-delà du développement de l'AB qui semble devoir perdurer vu la crise du système conventionnel, les modalités selon lesquelles l'AB s'ancre dans le territoire constituent un véritable enjeu concourant à la qualifier ou non d'innovation territoriale.

Enfin, l'innovation territoriale se caractérise comme une innovation ouverte, collaborative et transversale, permettant de répondre aux enjeux de développement

de territoires ruraux et agricoles (APPR1 ; APPR3 ; APPD1 ; APPD2). L'AB comme innovation territoriale participe également d'un renouveau de l'image de ces territoires, favorisant ainsi l'arrivée de nouveaux habitants, y compris pour de nouvelles installations en AB (APPD2). Ces nouveaux arrivants recherchent une qualité de vie en milieu rural qui s'inscrit dans de multiples dimensions (V10) : environnementale, sociale, culturelle, *etc.* Or, le Gers jouit d'un vivier d'équipements et d'évènements culturels qui rendent le territoire attractif (le pôle national de cirque CIRCa, les festivals Jazz in Marciac ou Tempo Latino, le cinéma 32, *etc.*) et qui sont des vecteurs propices pour valoriser l'image bio du département (Soldo *et al.*, 2014).

## - 5 -

### Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'analyser le développement de l'AB dans les territoires ruraux en tant qu'innovation territoriale qui s'inscrit dans une diversification du système agricole existant, offrant les caractéristiques d'une SI. Considérer le développement de l'AB comme une innovation territoriale a permis de questionner le rapport entre agriculture et ruralité, la politique de développement rural étant officiellement reconnue comme le « second pilier » de la PAC. Nos contributions théoriques sont ainsi de plusieurs ordres. Tout d'abord, il s'agissait d'éclairer un paradoxe relatif aux capacités locales de ce type d'espaces souvent présenté comme peu innovant et de questionner la pertinence du concept de SI au regard des enjeux de développement des espaces ruraux (Foray, 2019) et de la place particulière des systèmes agricoles dans ces espaces. En cela, nous nous inscrivons dans la lignée des travaux selon lesquels les dynamiques des territoires ne sont pas fonction de leur taille (Bouba-Olga, 2017). Par ailleurs, nous répondons ici à un appel à une meilleure compréhension des facteurs favorisant ou freinant la diffusion de l'AB, aux différents niveaux d'analyse que sont les organisations, les filières et les territoires (Allaire *et al.*, 2014). Enfin, cette recherche, de nature exploratoire, mériterait d'être prolongée par une étude de cas comparée de territoires ruraux ayant développé l'AB afin de renforcer les résultats sur les trajectoires d'innovation territoriale s'inscrivant dans une logique de SI. Ceci permettrait de mieux comprendre l'impact des différents réseaux d'acteurs localisés sur ces trajectoires d'innovation, notamment au travers des dynamiques d'hybridation et des capacités disruptives que ces réseaux peuvent porter.

### Financements et remerciements

Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet PSDR4 Repro-Innov soutenu par INRAE et le Conseil Régional d'Occitanie.

Les auteurs remercient l'ensemble des personnes interviewées pour leur disponibilité ainsi que les éditeurs et les trois relecteurs pour leurs commentaires et remarques avisés.

## Annexes

### Annexe 1 – Caractéristiques de l'étude de cas

<b>Présentation générale</b>	Avec près de 1 700 producteurs et près de 120 000 ha de surfaces cultivées en bio, le Gers est le premier « département bio » de France. En 2020, le département devrait atteindre 28 % des surfaces agricoles en bio (données issues de la chambre d'agriculture départementale).
<b>Ancrage en région Occitanie</b>	Le Gers se situe au sein d'une région extrêmement dynamique pour l'AB, l'Occitanie. Selon Allaire <i>et al.</i> (2014), elle s'inscrit dans le groupe des « régions les plus dynamiques, où l'AB est la plus présente, et où la dynamique de conversion s'est poursuivie à un rythme élevé depuis la création de la CAB* ». Le développement de l'AB en région s'explique par le contexte économique et par les caractéristiques pédoclimatiques du territoire qui réduisent sa compétitivité en agriculture conventionnelle et ont participé au développement de différents signes de qualité. * Aide à la Conversion à l'Agriculture Biologique (Politique Agricole Commune - UE).
<b>Pourquoi l'AB s'est développée dans le Gers ?</b>	Le développement de l'AB dans le Gers s'explique à la fois par les caractéristiques pédoclimatiques du territoire, la taille moyenne des exploitations agricoles ainsi que la présence d'acteurs historiques de l'AB.
<b>Caractérisation de l'écosystème gersois</b>	Il s'agit d'un écosystème local plutôt favorable à cette innovation territoriale situé dans un gros bassin de production agricole – majoritairement des grandes cultures, disposant des acteurs et ressources nécessaires en aval de la filière. De nombreuses coopératives sont implantées sur le département. L'on retrouve également quelques acteurs emblématiques, à l'échelle nationale, voire internationale, de l'AB ; Écocert, leader mondial en labellisation bio, Éthiquable, pionnier en France du commerce équitable Nord-Nord, et des industries agro-alimentaires comme BPC Traiteur, BC Bio ou encore Nataïs, leader européen du pop-corn.
<b>Caractéristique du système agricole biologique gersois</b>	Le développement de l'AB n'est pas homogène sur le territoire et au sein des exploitations et n'a pas permis un rattrapage économique pour l'ensemble des agriculteurs. Il existe en effet de grandes disparités liées aux compétences et aux ressources des agriculteurs ainsi qu'aux potentialités des terroirs très contrastés. Par ailleurs, deux facteurs contemporains semblent freiner le développement de l'AB dans le Gers : le coût du matériel lié à la production biologique est plus élevé que précédemment et l'amortissement est d'autant plus difficile sur des exploitations de petite ou moyenne taille ; les aides à la conversion diminuent.

Source : Auteurs (synthèse des données issues des entretiens et des données secondaires).

**Annexe 2 – Codage thématique avec grille de codage pré-structurée**

Codes de niveau 1	Codes de niveau 2
Caractérisation de l'innovation territoriale	Type d'innovation Système de connaissance Technologies et pratiques associées Réponse à des enjeux territoriaux
Spécialisation intelligente	Logique d'auto-découverte / transformation du secteur Intentionnalité des politiques publiques
Ressources et réseaux	Échelle territoriale concernée Type(s) d'acteur Type(s) de ressource Type(s) de mise en réseau Ressources et réseaux inter-sectoriels
Ancrage territorial	Ancrage territorial Découplage

*Cette grille est issue des travaux académiques étudiés et a été adaptée pour permettre une description fine des processus, projets et acteurs étudiés.*

*Source : Auteurs.*



**Annexe 3 – Matrice historique du chemin de développement du Gers**

Date	Phénomène	Évènements	Contexte	Problématisation
1988	Vague de conversion à l'AB chez les producteurs	44 producteurs bio dans le Gers	Portage de l'AB à l'Assemblée Nationale ; création du Centre d'expérimentation grandes cultures bio	Effet « boule de neige » des « historiques » sur leurs voisins
1992	Vague de conversion à l'AB chez les producteurs	76 producteurs bio dans le Gers	Première réforme de la PAC (aides du 2 <sup>e</sup> pilier en faveur de l'environnement)	Les politiques publiques extra-territoriales ainsi que les stratégies des acteurs locaux expliquent le chemin de développement du Gers
	Rôle de la Chambre d'Agriculture du Gers (CAG)	La CAg abandonne le conseil aux agriculteurs qui part aux coopératives	Changement de politique de la CAg	
1998	Vague de conversion à l'AB chez les producteurs	Plus d'une centaine de producteurs bio dans le Gers	Développement des aides	
1999	Stratégie d'acteur coopératif	Naissance d'une Union de Coopératives	De grandes coopératives externalisent et mutualisent la gestion de l'AB	
2000	Stratégie d'acteur coopératif	Coop-Bio s'empare de l'AB en interne	Une coopérative investit l'AB dans le Gers	
2012	Outils de marketing territorial	Création du Concours National de la Création Agroalimentaire Bio	Stratégie de marketing « Gers, territoire bio » + attractivité du territoire	
2014	La Région Occitanie soutient l'AB	Choix de la Région de financer les aides au maintien de l'AB	Les régions sont autorité de gestion sur le 2 <sup>e</sup> pilier du FEADER	
2020	Vague de conversion à l'AB chez les producteurs	1 700 producteurs	Remise en cause du système d'aide actuel	
2020	Rôle de la CAg	La CAg réinvestit à nouveau le conseil	Changement de politique de la CAg	

Source : Auteurs (données issues de la triangulation des entretiens et données secondaires).

## Références bibliographiques

- Allaire G (2016) Que signifie le « développement » de l'Agriculture Biologique ? *Innovations Agronomiques* 51 : 1-17.
- Allaire G, Cahuzac É, Poméon T, Simioni M (2014) Approche spatiale de la conversion à l'agriculture biologique. Les dynamiques régionales en France. *Économie Rurale* 339-340 : 9-31.
- Allard-Poesi F (2011) Le codage n'est pas un « truc » méthodologique ou du codage comme « problématisation ». *Le Libellio d'AEGIS* 7 (3) : 3-8.
- Boivin N, Traversac J-B (2011) Acteurs et agriculture biologique dans la fabrique alternative des espaces : Le cas de l'Île-de-France. *Noréis* 218 : 41-55.
- Bouba-Olga O (2017) *Dynamiques territoriales, éloge de la diversité*. Éditions Atlantique, Poitiers.
- Camagni R, Capello R (2013) Regional Innovation Patterns and the EU Regional Policy Reform: Toward Smart Innovation Policies. *Growth and Change* 44(2): 355-389.
- Campagne P, Pecqueur B (2014) *Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation*. Ed. Charles Léopold Mayer, Paris.
- Colletis-Wahl H K (2018) Évaluer les stratégies de spécialisation intelligente. *Revue d'Économie Régionale Urbaine* 2018-2 : 305-326.
- Crevoisier O (2010) La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 2010-5 : 969-985.
- Denzin N K (2006) *Sociological Methods: A Sourcebook*, Aldine Transaction.
- Divay G (2020) L'innovation territoriale : manager en mode pilotage ou en logistique ? *Finance Contrôle Stratégie* NS-7 [en ligne] <https://journals.openedition.org/fcs/4065>
- Esparcia J (2014) Innovation and networks in rural areas- An analysis from European innovative projects. *Journal of Rural Studies* 34: 1-14.
- Foray D (2019) In response to "Six critical questions about smart specialization". *European Planning Studies*. 27(10): 2066-2078.
- Foray D, David P A, Hall B (2009) Smart specialization: the concept. In: European Union, *Knowledge for Growth: Prospects for science, technology and innovation*. Knowledge Economists Policy Briefs No. 5 - 9, Report EUR 24047.
- Frenken K, von Oort F, Verburg T (2007) Related Variety, Unrelated Variety and Regional Economic Growth. *Regional Studies* 41(5): 685-697.
- Galliano D, Gonçalves A, Triboulet P (2019) The peripheral systems of eco-innovation: Evidence from eco-innovative agro-food projects in a French rural area. *Journal of Rural Studies* 72: 273-285.
- Galliano D, Magrini M-B, Triboulet P (2015) Marshall's versus Jacobs' Externalities in Firm Innovation Performance: The Case of French Industry. *Regional Studies* 49(11): 1840-1858.
- Grillitsch M, Nilsson M (2015) Innovation in peripheral regions: Do collaborations compensate for a lack of local knowledge spillovers? *The Annals of Regional Science* 54(1): 299-321.
- Grossetti M. (2004) Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux. *Géographie, Économie, Société* 6 (2) : 163-177.
- Habersetzer A, Grèzes-Bürcher S, Boschma R, Mayer H (2019) Enterprise-related social capital as a driver of firm growth in the periphery? *Journal of Rural Studies* 65: 143-151.
- Hamdouch A (2010) Développement durable. Dynamiques des territoires ruraux et logiques d'acteurs. *Économie Rurale* 320 : 4-8.
- Hansen T, Coenen L (2015) The geography of sustainability transitions: Review, synthesis and reflections on an emergent research field. *Environmental Innovation and Societal Transitions* 17: 92-109.
- Hernandez S (2018) Management territorial paradoxal : le cas des espaces agricoles périurbains. *Revue Internationale des Sciences Administratives* 84 (3) : 557-575.
- Jamet C (2009) Voyage au pays de la diversification rurale. *Pour* 201 (2) : 36-42.

- Klein J L (2014) Innovation sociale et développement territorial. *In* : Klein J L, Laville J L, Moulaert F (dir.) *L'innovation sociale*. Erès, Toulouse : 115-142.
- Klerkx L, Aarts N, Leeuwis C (2010) Adaptive management in agricultural innovation systems: The interactions between innovation networks and their environment. *Agricultural Systems* 103(6): 390-400.
- Lardon S., Louadi S (2014) Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales. *Géocarrefour* 89 (1-2) : 3-10.
- Mayer H, Habersetzer A, Meili R (2016) Rural–Urban Linkages and Sustainable Regional Development: The Role of Entrepreneurs in Linking Peripheries and Centers. *Sustainability* 8(8): 1-13.
- McCann P, Ortega-Argiles R (2015) Smart Specialization, Regional Growth and Applications to European Union Cohesion Policy. *Regional Studies* 49(8): 1291-1302.
- Miles M B, Huberman A M (2003) *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.
- Moore M H (1995) *Creating Public Value: Strategic Management in Government*. Harvard University Press.
- Naldi L, Nilsson P, Westlund H, Wixe S (2015) What is smart rural development? *Journal of Rural Studies* 40: 90-101.
- Plumecocq G, Debril T, Duru M, Magrini M-B., Sarthou J P, Therond O (2018) Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Économie Rurale* 363 : 99-120.
- Soldo E, Arnaud C, Keramidis O (2014) L'évènement culturel en régie directe, un levier pour l'attractivité durable du territoire ? Analyse des conditions managériales de succès. *Revue Internationale des Sciences Administratives* 79 (4) : 779-799.
- Sørensen E., Torfing J (2012) Introduction: Collaborative innovation in the public sector. *Innovation Journal* 17(1): 1-14.
- Strauss A, Corbin J (1990) *Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques*. SAGE Publications.
- Torre A (2018) Développement territorial et relations de proximité. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 2018-5 : 1043-1075.
- Torre A., Wallet F (2017) Introduction. *Management et Avenir* 97 (7) : 97-104.
- Torre A, Corsi S, Steiner M, Wallet F, Westlund H (2020) *Smart Development for Rural Areas*. Routledge, New York.
- Triboulet P, Peres S (2015) La répartition spatiale des industries agroalimentaires dans le secteur coopératif français. *Économie Rurale* 346 : 49-69.
- Yin R K (2009) *Case Study Research: Design and Methods*. SAGE publications.
- Zimmermann J B (2005) Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l'Ires* 47 (1) : 21-36.

## Notes

- 1 - International Federation of Organic Agriculture Movements
- 2 - Le concept de "smart specialization" s'est largement diffusé même si, comme Foray (2019, 7) le reconnaît "The term 'specialization' is probably not appropriate". En effet, l'objectif visé n'est pas de spécialiser mais, partant d'une concentration d'activités existante, de transformer ces activités pour se diversifier et éviter une spécialisation sclérosée.
- 3 - Cf. Revue Pour, 2015, (226) 2 « Culture et patrimoine en milieu rural ».
- 4 - Les verbatims (V1 à V12) illustrant l'analyse sont présentés dans le tableau 4.
- 5 - Centre d'Étude des Techniques Agricoles.
- 6 - Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.
- 7 - Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental.

8 - La coopérative a été anonymée.

9 - Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

10 - Les verbatims (V13 à V19) illustrant l'analyse sont présentés dans le tableau 5.

11 - <https://www.concours-bio.fr/>